

LE PROJET EOLIEN DE CIRE D'AUNIS ET ARDILLIÈRES

ÉDITO



Bonjour à toutes et tous,

Au nom de la société NORDEX France, je souhaite remercier chaleureusement tous les membres du collectif nouvellement créé « Les ailes de l'avenir », qui s'est fortement mobilisé autour du projet depuis l'été !

Nous leur devons notamment la parution d'un article dans la presse, ainsi que l'organisation d'une visite du site d'implantation des éoliennes. Dans cette lettre, nous tenons donc à vous partager le travail de ce collectif ainsi que le contenu de la dernière visite.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

À bientôt,

Adrien LOISELET – Chef de projet NORDEX France



LE COLLECTIF « LES AILES DE L'AVENIR »

**LORS DU DERNIER ATELIER DE CONCERTATION, EN MAI 2018,
CERTAINS PARTICIPANTS NOUS ONT FAIT PART
DE LEUR ENVIE DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA COMMUNICATION
AUTOUR DU PROJET.**

Durant l'été, certains d'entre vous se sont même réunis librement pour échanger sur le sujet et se sont mobilisés autour de la création d'un article de presse. En septembre, NORDEX France a été sollicité afin de valider les différentes informations techniques sur le projet et aider ce groupe à finaliser l'article. Durant ce temps d'échanges qui a eu lieu le 13 septembre 2018, les participants ont souhaité parapher cet écrit par une signature commune : Le collectif « Les ailes de l'avenir ».

Porté par les deux maires des communes accueillant le projet, M. Targé, et M. Capdeville, ce groupe est un collectif citoyen de soutien au projet éolien de Ciré-d'Aunis et Ardillières. Son but est d'informer au mieux la population et de créer des événements favorisant l'échange et la discussion autour du projet éolien.

L'IMMERSION DANS LE PROJET EOLIEN

Ce 13 septembre 2018, suite au temps d'échange autour de l'article, Mazars Alter&Go a proposé aux participants de tester, en première nationale, un nouveau dispositif d'immersion digitale, ImMeRsio !

À l'aide de cet outil, les participants munis de lunettes spécifiques ont pu observer la carte du territoire en hologramme, avec la projection des éoliennes à l'échelle. De plus, ils ont eu la possibilité de cliquer à l'endroit où les photomontages ont été pris afin de les observer en panoramique (180°). Les participants ont ainsi pu être totalement immergés dans le projet éolien de Ciré-d'Aunis et Ardillières.



À l'issue de cette réunion, l'article finalisé a été envoyé par les participants à deux journaux locaux, Sud Ouest, et l'Hebdo 17. La rédaction de Sud Ouest, intéressée par le sujet, a ensuite interviewé les maires des deux communes et publié un article relatant cet échange en date du 5 octobre 2018.

Particulièrement reconnaissant du travail fourni par le collectif, nous souhaitons aujourd'hui vous partager l'article que ses membres ont créé. Ainsi, vous le trouverez joint à cette lettre.

LA VISITE DU SITE D'IMPLANTATION

Ce samedi 27 octobre 2018, une quinzaine d'habitants des communes de Ciré-d'Aunis et Ardillières est venue visiter la zone d'étude du projet et les futurs lieux d'implantation des éoliennes.

Rendez-vous était donné au pied du mât de mesure pour 14h. Suite aux mots d'introduction du Maire d'Ardillières M. Targé, Adrien Loiselet a rappelé les différentes caractéristiques du futur parc :

- 10 éoliennes, 5 sur la commune d'Ardillières et 5 sur la commune de Ciré-d'Aunis,
- Une hauteur de 180 mètres en bout de pôle,
- Une puissance de 4,5 MW par éolienne,
- Une production d'environ 13,8 GWh par éolienne, soit l'équivalent de la consommation d'environ 11 700 foyers avec chauffage.

À la suite de ce rappel, les premières questions sont posées.

Une participante demande :

Combien de temps le mât de mesure va-t-il rester en place ?

Le mât, posé il y a un an maintenant (septembre 2017), devrait rester une année supplémentaire le temps de consolider les différents résultats obtenus jusqu'à aujourd'hui.



À proximité immédiate du mât de mesure, un poteau de quelques mètres se dresse. Celui-ci symbolise le lieu exact du futur emplacement d'une éolienne.

M. Loiselet précise alors :

L'habitation la plus proche d'une éolienne sera la Ferme de Bel-Air, à un peu plus de 700 m. Cette distance est également celle qui existera en moyenne entre deux éoliennes, soit près de deux fois plus que le parc de Péré, visible depuis le mât de mesure.

Sur le chemin, M. Loiselet marque une pause et invite les participants à regarder des photomontages dont les images correspondent au point d'arrêt. Les participants ont ainsi pu comparer en direct les photomontages avec le paysage en face d'eux.

Une habitante remarque :

On peut vraiment mieux imaginer à quoi cela va ressembler quand on est sur place !

En route vers l'emplacement de la troisième éolienne, un participant demande :

Comment vont se passer les travaux ?

Les travaux d'un parc éolien sont souvent d'envergure. Plusieurs dizaines de camions sont nécessaires pour chaque éolienne. Certains chemins vont être mis à niveau, d'autres seront décaissés mais nous ne passerons pas par le bourg des deux villages car les rues sont trop étroites.

Face à l'emplacement de la quatrième éolienne, un participant anticipe :

Sera-t-il possible de renouveler les éoliennes lors du démantèlement ?

La question se pose en effet. Aujourd'hui certains parcs français arrivent en fin d'exploitation et nous étudions de plus en plus le remplacement d'anciennes éoliennes par des plus récentes pour une nouvelle durée d'exploitation. On appelle cela le « repowering » dans notre jargon. Il faut également savoir que cela demande de refaire l'ensemble des études, la procédure est donc assez lourde.



Lorsque l'ensemble des marcheurs arrivent devant le dernier emplacement du parcours, M. Loiselet précise :

Au niveau de la rentabilité, il faut savoir qu'un parc éolien est remboursé entre 4 et 8 ans en moyenne. Pour ce projet, nous prévoyons un retour sur investissement assez rapide car les éoliennes prévues produisent très bien et les coûts d'infrastructures sont limités ici (proximité du poste de livraison du Thou, chemins existants,...). Ce parc sera certainement l'un des plus compétitifs du Grand Ouest ! Mais comme nous devons être raccordés au réseau national, la baisse de la facture d'électricité sur Ardillières et Ciré-d'Aunis n'est malheureusement pas au programme...

Un participant remarque :

Ce n'est pas important, ce projet bénéficiera à tous ici. La hausse des impôts locaux sera limitée et nous pourrons mettre en place les projets évoqués pendant la concertation avec les retombées, et d'autres !

Pour clôturer cette visite, le Maire d'Ardillières invite l'ensemble du groupe à la salle multiculturelle pour le verre de l'amitié et un moment d'échange où les chiffres clés du projet sont évoqués. Avant de partir, une habitante de Ciré-d'Aunis partage son ressenti :

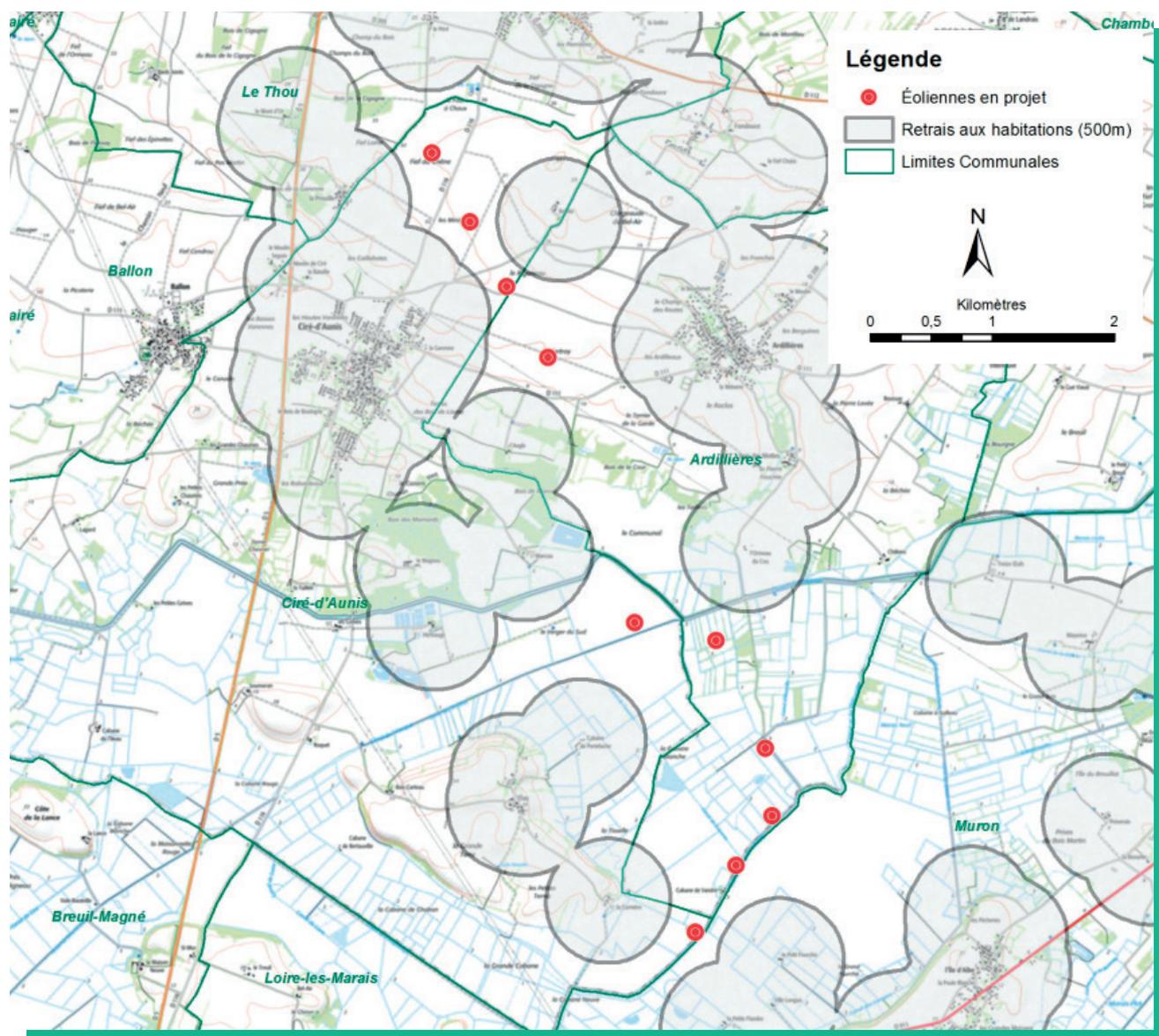
J'ai lu les lettres d'information que j'ai reçues, mais c'est bien mieux de voir en vrai ce que ça peut donner !

Cette visite organisée par M. Jean-Marie Targé et une partie du collectif « Les ailes de l'avenir » aura finalement permis aux participants de mieux percevoir l'éolien dans le paysage du territoire et d'imaginer plus concrètement le futur parc et les différentes distances entre les habitations et les quatre éoliennes de la partie nord du projet.

POUR RETROUVER L'ENSEMBLE DES QUESTIONS POSÉES LORS DE CETTE VISITE, AINSI QUE L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS SUR LE PROJET, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DU PROJET I

<http://www.projetciredaunis-ardillieres.alterconcerto.fr> 

POUR RAPPEL: LA CARTE DU PROJET EOLIEN



CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS, N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENDRE SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE DU PROJET : WWW.PROJETCIREDAUNIS-ARDILLIERES.ALTERCONCERTO.FR

Adrien LOISELET
Chef de projet NORDEX France
ALoiselet@nordex-online.com

